

M. le Conseiller fédéral
Ueli Maurer
Département fédéral de la défense, de la
protection de la population et des sports
Schwanengasse 2
CH-3003 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous, signataires de cette lettre, vous appelons à renoncer à vos projets d'achat de drones israéliens. Nous estimons que nos impôts ne doivent pas servir à financer ce type de produits. Faire fructifier l'industrie d'armement israélienne avec l'argent des contribuables suisses n'est pas admissible.

Le département dont vous avez la charge, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, est actuellement engagé dans des tractations avec Elbit Systems et Israel Aerospace Industries – deux fleurons de l'industrie d'armement israélienne – pour l'achat de 6 drones de type MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance. Les drones peuvent effectivement remplir des fonctions civiles. Mais si ces achats programmés avaient une telle finalité, ne serait-ce pas le département de l'environnement ou celui de l'intérieur qui aurait la charge des négociations? Si votre département est l'initiateur des négociations avec les fleurons de la technologie électronique et militaire israélienne c'est sans doute parce que l'usage assigné à ces futurs objets sont de nature militaire. L'ordre de grandeur de cette commande est de 300 à 400 millions de francs, soit une somme considérable alors qu'on ne cesse depuis des années d'accabler les citoyens suisses d'efforts indispensables d'économie.

Nous ne doutons pas de la valeur technologique de ce matériel, et pour cause! Il a été mis au point et "testé sur le terrain" au cours de multiples attaques menées par l'armée israélienne contre des civils palestiniens et libanais.

Ainsi donc, M. Maurer vous jugez opportun de conclure des accords commerciaux – dans ce domaine de l'armement qui plus est – avec un Etat qui a un bilan bien établi de violations du droit international et des droits humains. Ceci est en contradiction flagrante avec les prétentions de la Suisse de s'affirmer gardienne du Droit International Humanitaire. En cela vous ne vous montrez pas plus critique ni vigilant que plusieurs autres fonctionnaires gouvernementaux occidentaux, aussi clients de l'industrie militaire israélienne.

Nous appelons à la cohérence: nous nous opposons à ce que l'argent du contribuable soit employé au renforcement de l'économie israélienne en général et celle de l'armement en particulier.

Nous, signataires de cette lettre vous demandons **d'arrêter immédiatement la procédure d'achat en cours**. Il est encore temps puisque, selon le communiqué d'armasuisse, le choix définitif se fera en 2014.

En espérant que vous serez attentifs aux attentes des signataires, nous vous adressons, M. le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.